



« Paix pour Paris », Jean Jullien

Suite aux attentats de Paris, survenus dans la soirée du 13 novembre, une minute de silence sera observée dans toute la France lundi 16 novembre à midi.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'associer à cet hommage, un rendez-vous est fixé devant le foyer à 12h45.

La municipalité